



Infrastructures  
Le TGV  
sur les rails

p. 16

# Observateur

www.observateur.info

N°138 du 30 septembre au 06 octobre 2011 - 15 DH - 3 €

du Maroc

## LES MRE EN ONT-ILS POUR LEUR ARGENT?

Driss El Yazami dresse  
le bilan du CCME.



الجمعية المغربية  
للبنية التحتية  
ccme  
مجلس البنية التحتية المغربية  
Moroccan Association  
for Infrastructure

# LES MRE EN ONT-ILS POUR LEUR ARGENT?



**Ils sont Marocains, nés ici et ont choisi de vivre ailleurs. Cet ailleurs, c'est l'Europe pour près de 80% d'entre eux, les Amériques et d'autres pays d'accueil pour les 20% restants.**

**MOUNA IZDINE**

**E**migrés par nécessité économique ou familiale, par vocation professionnelle, ou mus par désir d'épanouissement personnel ou social qu'ils disent ne pas trouver au Maroc, ils ont fondé leur famille de l'autre côté des mers et des océans, et sur les papiers, leurs enfants sont à la fois marocains et «autres». Mais s'ils sont sans conteste unis par le même attachement à leurs racines, les 3,4 millions de «Marocains du Monde», de leur nouvelle dénomination plus roma-

nesque, ne sont plus tout à fait les mêmes. Plus de la moitié d'entre eux sont nés à l'étranger, y ont grandi, s'y sont établis et s'y sentent plus logiquement chez eux qu'au Maroc, le pays de leurs parents ou grands-parents. En outre, l'émigration marocaine, qui fait chaque année 10 à 20 000 candidats légaux, est de plus en plus féminine et qualifiée. C'en est donc bientôt fini du stéréotype de l'immigré masculin originaire du Maroc rural, ancien ouvrier dans l'industrie française, anachronique dans son regard

**Témoignage**

*Abdel, 31ans, célibataire, France.*

Je suis né et j'ai grandi à Mantes-la-Jolie, près de Paris. J'ai souvent eu le sentiment que nous autres «MRE», comme vous dites, sommes victimes d'un double racisme. En Europe, nous souffrons de discrimination, notamment à l'embauche, du fait de notre «origine maghrébine». Au Maroc ce n'est pas mieux, nous sommes aussi parfois traités comme des «cailleras», des gens mal éduqués sans aucun sens du civisme. Je ne supporte pas ce regard méprisant que l'on porte sur nous. Plus jeunes, avec mes amis, nous nous sommes plusieurs fois fait refuser l'entrée en boîte de nuit à Casablanca, même si nous savons que nous allons y dépenser de jolies sommes, et je vous épargne les quolibets des automobilistes sur «la conduite immonde des zmagrias». Pourtant, comme si nous n'étions rien d'autre que des «puits à fric», à l'approche de chaque saison, les banques, les hôtels et les promoteurs immobiliers, pour ne citer qu'eux, nous bassinent avec leurs campagnes publicitaires. Moi j'aimerais bien retrouver en vrai au Maroc les sourires des personnages de ces affiches!

**Témoignage**

*Amal, 34 ans, mariée, 2 enfants, France.*

J'ai quitté le Maroc après mes études supérieures pour suivre un master en France. J'ai tout de suite commencé à travailler après mon stage. Entre-temps, j'ai rencontré mon futur époux et décidé de m'installer en France. Lorsque j'ai eu mon premier enfant, j'ai ressenti le besoin de nouer des attaches plus solides avec mon pays natal, en plus des visites à la famille. Avec mon mari, nous avons donc investi nos économies de 5 ans dans un petit commerce de vente de lingerie fine à domicile. Mais au bout d'une année, nous avons soldé l'affaire. Les clients au Maroc sont pour la plupart insolvable dès lors qu'il s'agit de vente entre particuliers. Et mon conjoint français qui n'a jamais vécu ailleurs qu'en Europe, n'a pas supporté de devoir donner du bakchich à tout bout de champ pour «fluidifier» les opérations courantes de la boîte. Cette expérience m'a échaudée. Je ne veux plus investir le moindre centime au pays. Mais je continuerai à venir une à deux fois par an, juste pour que mes enfants voient leurs grands-parents et apprennent l'arabe.

mélancolique. Comme de l'image exclusive du «petit Maghrébin de banlieue», à la dégaine désinvolte et provocatrice de jeune en mal de reconnaissance et d'identité. L'immigration marocaine d'aujourd'hui est multiple, riche de ses différences culturelles, socio-économiques et politiques. Et c'est avec ces nouveaux Marocains du Monde que le Maroc doit désormais composer. En commençant d'abord par briser les préjugés douloureux dont les «Marocains du Maroc» les affublent. En leur offrant ensuite de véritables raisons de revenir régulièrement au Maroc, et de solides arguments pour défendre son image aux quatre coins de la planète. Sans quoi, ce sont des milliers d'ambassadeurs itinérants que le Royaume perdra dans

quelques décennies.

Qu'est-ce qui donnera en effet envie à un jeune Bruxellois natif du plat pays de venir passer ses vacances dans le Haut Atlas de ses aïeux quand, animé de des-seins romantiques, il se retrouve traité comme une machine à sous là où il met les pieds à terre? Qu'est-ce qui motivera une jeune chef d'entreprise franco-marocaine à venir monter sa boîte à Casablanca quand elle doit payer le mouton de l'Aïd d'un douanier véreux pour sortir sa marchandise bloquée anormalement au port? Pour quelles raisons une femme au foyer melaliya, échappée du «triangle de la mort» pour mieux tomber sous les coups de son immigré de mari à Bologne, penserait-elle à faire aimer le Maroc à ses enfants quand son pays natal ne lui offre aucune assistance juridique digne de ce nom? Pourquoi des ados maroco-canadiens dépenseraient-ils les dollars épargnés durant l'année scolaire pour 7 nuitées dans un hôtel de Marrakech alors que pour un prix

équivalent, ils pourraient s'offrir 15 jours sur la Costa Del Sol ou sur la côte adriatique? Que pourrait-on reprocher à un commerçant marocain de Barcelone qui inscrit ses enfants dans des cours d'arabe dans une association tenue par des islamistes radicaux algériens, quand c'est la seule «école musulmane» du quartier?

Car, derrière les slogans publicitaires, se cachent bien des réalités peu réjouissantes. Les Marocains du Monde ont plus que jamais soif de reconnaissance. Reconnaissance de leurs problèmes spécifiques, par pays et par catégorie socio-professionnelle. Reconnaissance de leur apport matériel mais aussi immatériel à leur pays natal. Reconnaissance de leur citoyenneté marocaine à part entière et de leur droit subsidiaire à la représentativité politique. La nouvelle Constitution, plébiscitée juillet dernier, promet de répondre à toutes ces attentes. L'action sur le terrain sera-t-elle à la hauteur du texte suprême? Affaire à suivre...

## Témoignage

*Amine, 22 ans, célibataire, Hollande.*

Je suis né à Rotterdam. Enfant, je partais tous les étés avec mes parents et ma sœur au Maroc. Ça me faisait trop plaisir de retrouver tous mes cousins dans la grande maison de plage familiale près de Tétouan. Après le bac, j'ai commencé à voyager seul avec mes copains. Au bout de deux ou trois étés, on a vite fait le tour du Maroc, et on s'est rendu compte que cela nous coûtait plus cher de séjourner à Marrakech que sur la Costa Del Sol par exemple, où les offres en divertissement pour les jeunes sont incomparables en termes de prix et de variété. Alors on a vite fait nos comptes. Maintenant, je ne vais au Maroc qu'exceptionnellement, pour les mariages des cousins et cousines, mais je me présente toujours en tant que Marocain, et je parle le rifain aussi couramment que le néerlandais, car ce sont mes racines et j'en suis très fier.

## Témoignage

*Omar, marié, 50 ans, deux enfants, Etats-Unis.*

Depuis la mort de ses grands-parents, notre fils cadet de 20 ans, qui m'a rejoint aux Etats-Unis avec sa mère à l'âge de 5 ans, n'est plus retourné au pays. Il dit que toute sa vie est ici et qu'il ne supporte pas la mentalité «fermée et rétrograde» de la société marocaine et les «fausses amitiés» de certains de ses compatriotes. Notre fille, qui a toujours préféré la «chaleur marocaine», est rentrée au Maroc après l'université et ne regrette pas son choix. Grâce à son diplôme américain et son niveau d'anglais, elle a décroché un très bon poste dans une grande chaîne hôtelière à Marrakech et s'est vite fait un bon réseau d'amis et de connaissances. De notre côté, nous sommes sûrs de rentrer à Meknès, notre ville d'origine, une fois retraités. Nous y avons construit il y a plusieurs années une belle villa, mais ça nous rend tristes que les chambres des enfants restent vides.

**Driss El Yazami** Président du Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME).

## «Nous sommes un des pays les plus actifs dans la réflexion migratoire.»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SALAHEDDINE LEMAIZI

Interviewer Driss El Yazami est un exercice risqué. L'homme maîtrise ses sujets, surtout l'immigration. Ce thème le passionne, l'habite depuis trente ans. Grillant cigarette après cigarette, l'homme répond à ses détracteurs avec sang froid. Malgré la boucane, il dissipe les malentendus autour des Marocains du monde (MDM), qu'il refuse de qualifier de Marocains résidant à l'étranger (MRE). Le poste qu'il occupe désormais dans le tout nouveau Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) ne lui laisse plus beaucoup de temps pour se consacrer au CCME. Dans cette interview, il nous livre, en exclusivité, son bilan de trois ans de travail au sein du CCME, l'occasion d'abandonner, pour une fois, son téléphone. Discussion à bâtons rompus.

**L'Observateur du Maroc.** Et si on vous demandait de faire un état des lieux succinct de l'immigration marocaine?

**Driss El Yazami.** En deux décennies, elle a connu des transformations fondamentales dont il faut tenir compte. D'abord l'expansion démographique: au milieu des années 90, il y en avait 1,4 million, aujourd'hui nous sommes à plus de 3,4 millions. Lorsque finira le processus de délivrance des cartes biométriques, nous

**10 à 20.000 personnes quittent le Maroc légalement chaque année. L'émigration a changé de profils socioculturels. Elle s'est féminisée et est composée de 17% de profils hautement qualifiés.**

saurons exactement combien de Marocains vivent à l'étranger. Puis il y a eu une mondialisation et une diversification extraordinaires: 80% des Marocains du Monde (MDM) vivent en Europe, 20% vivent ailleurs. Ensuite, cette émigration est continue. 10 à 20.000 personnes quittent le Maroc légalement chaque année. En plus, il y a un bouleversement de la pyramide des âges, avec la prédominance

des personnes du troisième âge et des jeunes. Plus de la moitié des MDM n'ont émigré de nulle part: ils sont nés dans leur pays de résidence. Enfin, cette émigration a changé de profils socioculturels. Elle s'est féminisée et elle est composée à hauteur de 17% de profils hautement qualifiés.

**Vous êtes sur le départ du CCME. Quel bilan faites-vous du travail que vous avez effectué à la tête de cet organisme ?**

Il s'agit de faire un bilan sur trois ans de travail, en tenant compte du diagnostic que je fais et de notre rôle qui est plutôt de réflexion et de consultation. Nous essayons de changer la conception qu'a le Maroc de son émigration et vice versa. Des deux côtés, il y a de fausses perceptions. Les MDM considèrent la société marocaine comme inerte, attardée et où rien ne marche. Nous, on a essayé de montrer, d'une part, les mutations de l'immigration marocaine en les divisant par sujets et par thèmes, et, d'autre part, la diversité de cette population et de ses attentes. Un chercheur universitaire n'a pas les mêmes attentes qu'un responsable d'un lieu de culte en région parisienne ou qu'une jeune de troisième génération. Notre travail a également porté sur la diversité des acteurs marocains. Il y a des centaines d'associations de MDM dans tous les domaines. Donc c'est une seule communauté, unie par l'appartenance, mais diversifiée par les trajectoires. Notre travail a été scientifiquement rigoureux et nous avons publié la grande majorité des actes de colloques que nous avons tenus. Je ne crois pas qu'il y ait une insti-

tution publique marocaine en charge de ce dossier qui ait publié plus de 35 livres en 3 ans. Nous donnons des éléments de connaissance. Maintenant, l'enjeu des prochaines semaines est de capitaliser ces réflexions en politiques publiques. Le premier pas dans ce sens, ce sont les réformes contenues dans la nouvelle constitution.

**Pour certains MDM vous avez déçu car le CCME n'a pas apporté de solutions politiques à la problématique de l'immigration au Maroc...**

Ces personnes n'ont pas lu le texte fondateur du conseil. Avant même de créer le CCME, nous avons organisé, en tant que CCDH, la plus grande consultation qu'un pays ait faite au monde au sujet de l'immigration. Cela s'est fait en quatre séminaires liés à la thématique de l'immigration et de la citoyenneté, à la femme, au développement et à l'identité et la culture. Et l'avis consultatif du CCDH, soumis à Sa majesté, était le prélude de la mise en place du CCME. De ce document ressortait une vision qui se résume comme suit: le principal enjeu dans le rapport du Maroc avec son immigration est celui de l'identité culturelle. On y disait que le Maroc doit trouver des réponses aux attentes d'une population qui s'enracine dans son lieu de vie, tout en gardant des racines marocaines. Un exemple: un jeune de la troisième génération à Amsterdam entend parler rifain dans sa ville et, en même temps, il fait face à des discours religieux différents. Comment peut-il

se situer? Qu'il y ait quelques acteurs parmi les MDM qui pensent que la seule question importante est celle de la participation politique et d'être parlementaire, c'est leur droit. Nous avons fait deux sondages auprès de cette population. Le premier sur un échantillon de 3500 MDM et le deuxième de 2800 MDM. L'attente politique n'est pas celle qui émerge et la diversité des MDM déclenche des attentes différentes.

**La communauté qui se naturalise le plus parmi celles d'Europe, ce sont les immigrants marocains. Et ce, depuis 15 ans.**

**Quelles sont donc, plus précisément, ces attentes?**

La réalité historique est en train de changer devant nos yeux. Les Marocains sont en train de s'insérer dans leurs pays de résidence. La communauté qui se naturalise le plus parmi celles d'Europe ce sont les immigrants marocains. Et ce, depuis 15 ans. En même temps, cette population garde des attaches avec son pays d'origine, comme le montre le volume des transferts d'argent.

**Comment expliquer ce paradoxe ?**

C'est un paradoxe d'apparence seulement. Les MDM qui parlent de politique revendiquent une présence dans les pays de résidence. Lorsque dans la présidentielle française de 2007, les deux porte-parole des candidats de gauche et de droite sont d'origine marocaine, en l'occurrence Najat Belkacem et Rachida Dati, cela signifie quelque chose. Peut-être que c'est un hasard, mais cela reste significatif. Il n'y a pas une seule municipalité où des Marocains ne se présentent pas dans les élections. Ces personnes n'envoient pas des communiqués aux journalistes pour dire qu'ils sont mécontents du CCME!





**Avec la nouvelle constitution, doit-on s'attendre à la révision de la composition du CCME ?**

Dans le dahir de création du CCME, on parle de période provisoire, donc ce n'est pas version définitive. Quelle que soit la structure du futur conseil, quel que soit le nombre de personnes qui y siègent, même si on en met 250, la quasi-totalité des talents marocains ne sera pas représentée. L'enjeu est d'arriver à travailler avec ceux qui ne sont pas dedans. Un des acquis de l'actuel conseil, c'est que nous avons constitué un réseau de 4000 personnes différentes. Cette idée de travailler en réseau vient de la conviction que ce conseil doit être un réseau de réseaux.

**Est-ce que la place consacrée par la constitution aux MDM satisfait le CCME ?**

Les articles liés à l'immigration dans le nouveau texte ont suscité l'enthousiasme. Je ne dis pas ça parce que je

participais à la rédaction du texte, mais puisqu'ils sont le fruit direct du

**La liste nationale ouvre la question de la parité, qui est loin d'être tranchée. Mais en général, comment voulez-vous assurer la régularité de la campagne et d'un scrutin qui se déroule à l'étranger ? Comment un MDM habitant aux Etats-Unis peut bien assurer son travail de député ?**

travail du Conseil. Quand on reconnaît la réciprocité des droits civiques et la double appartenance, c'est une

empreinte du CCME. Il faut savoir que peu de constitutions dans le monde ont eu le courage d'affirmer ces principes.

**Ce n'est ce n'est pas un cadeau, mais la concrétisation du rôle des MDM dans le soutien de l'économie nationale...**

Cette consécration constitutionnelle est inscrite dans 5 articles du texte. Je ne crois pas qu'il y ait un seul pays dans le monde qui consacre autant à sa diaspora. On ne se rend pas compte, mais nous sommes un des pays les plus actifs dans la réflexion migratoire. Cette dimension est présente dans les débats, sa présence dans tous les discours royaux en est l'illustration. Lors du référendum, j'ai vu des jeunes de la troisième génération tout faire pour pouvoir voter. C'était une manière de signifier leur attachement et leur fierté de voir que le Maroc entreprend des réformes.

**Les MDM n'ont pas été intégrés dans la liste nationale. Etait-il possible de faire participer ces Marocains dans le jeu politique ?**

La liste nationale ouvre la question de la parité, qui est loin d'être tranchée. Mais en général, comment voulez-vous assurer la régularité de la campagne et d'un scrutin qui se déroule à l'étranger ? Comment un MDM habitant aux Etats-Unis peut bien assurer son travail de député ? Les élections, ce sont des règles, une campagne et une présence régulière dans le parlement en tant que député. Le droit de vote est garanti pour se présenter. Le MDM peut le faire, comme tout citoyen marocain, à partir du Maroc. Là où il y a un débat, et qui nécessite de plancher dessus, c'est de faire des circonscriptions à l'étranger. Et ça, ce n'est pas si simple à appliquer.